

Réforme des employés de commerce AFP :

L'implémentation à l'EPCA en bref

- ▶ La durée de l'apprentissage est maintenue à 2 ans
 - ▶ 1^{re} année = 2 x 8 périodes hebdomadaires
 - ▶ 2^e année = 1 x 8 périodes hebdomadaires

- ▶ Un bulletin de notes est établi à la fin de chaque semestre
 - ▶ En cas d'échec à la fin d'un semestre une discussion entre l'entreprise formatrice, l'apprenti, le représentant légal et l'école a lieu

- ▶ La réforme implique une nouvelle approche pédagogique et didactique
 - ▶ De nouveaux médias d'apprentissage sont utilisés : ouvrage CREME + Konvink.ch (mix physique-numérique)
 - ▶ L'approche **BYOD** (bring your own device) implique que les apprentis doivent s'équiper d'un ordinateur portable respectant des spécifications minimales (cf. www.epcasion.ch)
 - ▶ L'enseignement strictement disciplinaire disparaît et fait place à un enseignement par **domaine de compétences opérationnelles** (DCO) pluridisciplinaires

- ▶ **L'apprentissage d'une langues étrangères** (allemand) est imposé à tous les employés de commerce AFP

- ▶ 5 domaines de compétences opérationnelles pluridisciplinaires apparaîtront sur les bulletins de notes semestriels :
 - A. Gestion du développement professionnel et personnel
 - B. Communication avec des personnes issues de différents groupes d'intérêts
 - C. Collaboration au sein de processus de travail en entreprise
 - D. Gestion d'infrastructures et utilisation d'applications
 - E. Traitement d'informations et de contenus

- ▶ L'enseignement des DCO pluridisciplinaires a été organisé, à l'EPCA, par **domaine d'enseignement**. La grille horaire est donc structurée par domaine d'enseignement aussi.
 - ▶ Le DCO A est orienté économie
 - ▶ Le DCO B est orienté économie, français et allemand
 - ▶ Le DCO C est orienté économie, français et allemand
 - ▶ Le DCO D est orienté économie et technologie
 - ▶ Le DCO E est orienté technologie

- ▶ Pour les apprentis désirant rejoindre, après l'AFP, la 2^e année de la formation d'employé de commerce CFC, des cours optionnels d'anglais seront proposés en 2^e année AFP et organisés si les effectifs sont suffisants.

- ▶ La procédure de qualification est réussie si :
 - ▶ L'examen final « Travail pratique » ≥ 4.0
 - ▶ La note globale ≥ 4.0

